

ENVIRONNEMENT

Gaz de schistes : Martin Malvy demande l'abrogation des permis d'exploitation

L. Lafosse | Régions | Publié le 18/02/2011

Le président du conseil régional Midi-Pyrénées a demandé le 11 février 2011 aux ministres de l'écologie et de l'industrie un moratoire sur les permis d'exploration du gaz de schistes.

Le président du conseil régional Midi-Pyrénées, Martin Malvy, a écrit le 11 février 2011 aux ministres de l'écologie et de l'industrie, Nathalie Kosciusko-Morizet et Eric Besson, pour leur demander « au non du principe de précaution » l'abrogation des permis d'exploitation de gaz de schiste, notamment ceux de Midi-Pyrénées à Nant (Aveyron), Cahors (Lot) et Foix (Ariège), un troisième site dont l'existence a été révélé par le site d'informations Mediapart.

Il souhaite par ailleurs que les élus locaux soient associés à la mission d'étude sur les gaz de schistes lancée par le ministère de l'écologie et du développement durable le 4 février dernier.

Le maire pas averti pour le forage dans le parc naturel des Grands Causses

Le ministère de l'écologie aurait non seulement « sans concertation préalable » mais également sans information aux élus locaux attribué des permis ou des prolongations d'autorisation de recherche aux sociétés Schuepbach Energy, Vermillion Pyrénées SAS et Legs Oil & Gaz plc. à l'occasion de trois arrêtés signés en mars juin et août 2010.

A Nant dans l'Aveyron, où le site est sur le territoire protégé du Parc naturel des Grands Causses, le mairie n'a pas été averti de l'existence de ce forage.

Les élus d'Europe Ecologie du Conseil régional de Midi Pyrénées y ont organisé le 4 février 2011 une réunion d'information animée par Richard Maire géographe et directeur de recherche au CNRS sur les risques inhérents à l'exploration des gaz de schistes. L'objectif premier pour les élus Verts est d'informer en direct la population « sur les dangers qui pèsent sur les nappes phréatiques, par des forages à plusieurs kilomètres de profondeur en injectant grandes quantités d'eau, de sable , et de produits chimiques ».

L'ARF opposée à l'exploitation des gaz de schistes

Les présidents de régions se sont déclarés opposés à l'exploitation des gaz de schistes, demandant l'annulation des permis d'exploration qui ont été délivrés par le ministère de l'Ecologie, a annoncé le 17 février l'Association des régions de France (ARF).

Au cours d'une assemblée générale, les présidents de régions ont adopté « une position commune dans laquelle ils expriment leur vive opposition à l'exploitation des pétroles non conventionnels impliquant des techniques d'extraction extrêmement dommageables pour l'environnement », indique l'ARF dans un communiqué. Ils ont apporté leur soutien :

- aux présidents de Midi-Pyrénées Martin Malvy (PS),
- Rhône-Alpes Jean-Jack Queyranne (PS),
- Provence Alpes-Côte d'Azur Michel Vauzelle (PS),
- Languedoc-Roussillon Christian Bourquin (DVG)
- et Ile-de-France Jean-Paul Huchon (PS)

qui ont saisi le ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet pour demander l'annulation des permis d'exploration délivrés. L'ARF regrette notamment « l'absence totale d'information aux élus locaux lors de l'octroi de ces permis d'exploration, qui portent sur des surfaces de plusieurs milliers de kilomètres carrés, parfois situées

dans des zones protégées comme les parcs naturels régionaux ». Elle ajoute que les eaux usées et sursalées résultant de l'exploitation des gaz de schistes « s'apparentent à des déchets dangereux ». Or depuis 2002, ce sont les régions qui ont la charge de planifier la gestion de ces déchets. Elle dénonce par ailleurs la récente réforme du code minier, « qui a largement simplifié les procédures », et entendent être « systématiquement consultées pour tout nouveau permis ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Huiles de schiste : un projet incompatible le statut d'«éco-région» d'Ile-de-France](#)
- [Gaz de schiste : révolution énergétique, menace écologique](#)
- [La Picardie prête à s'opposer « par tous les moyens » à l'exploitation du gaz de schiste](#)